

Le Bilan de Compétences Porteur de projet Créateur d'entreprise

Pour
créer une
entreprise aux
fondations
solides

PLAQUETTE
D'INFORMATION

www.cime-compétences.fr

Cime Compétences en quelques chiffres...



Un bilan de compétences porteur de projet / créateur d'entreprise C'EST QUOI ?

- > Vous avez un projet de création d'entreprise ? Vous réfléchissez à l'entrepreneuriat, à devenir indépendant ? Vous aimeriez valider l'adéquation de votre projet avec votre personnalité ? Vous voulez prendre un temps pour poser chaque étape de ce processus et valider la fiabilité d'un projet ?
- > Cime compétences vous propose une prestation de bilan de compétences adapté à la création d'entreprise. Nous vous accompagnons à chaque étape du processus de création, en partant de vous et de votre projet, quel que soit le stade d'avancement : de l'idée au projet abouti.
- > Dans un monde qui est en perpétuel mouvement, où le changement fait partie intégrante de nos vies, où nos carrières évoluent par cycles, il est nécessaire de prendre un temps pour soi, et de réajuster ses attentes professionnelles par rapport à ses propres ambitions.
- > Ce bilan de compétences « spécial créateur » vous permet de valider 3 grands piliers dans la création / reprise d'entreprise :
 - **Vous** : en tant que porteur de projet ou créateur / repreneur d'entreprise
 - **Votre projet** : passer du rêve à l'idée, et de l'idée à la réalité
 - **Votre marché** : comprendre les attentes du marché face à votre projet



Un bilan de compétences porteur de projet / créateur d'entreprise POUR QUOI FAIRE ?



Prendre du
recul vis à vis
de votre
situation actuelle



S'investir par
un travail
objectif sur
votre parcours
et votre avenir



Mieux se
connaître :
motivations,
atouts, points
d'amélioration...



Bien
appréhender
les contraintes
de votre projet
et son marché



Prendre
confiance
dans votre
posture de
porteur de projet

- > Le bilan de compétences porteur de projet apporte un regard nouveau sur soi, sur le marché et sur son avenir
- > Cette analyse va vous permettre de définir projet SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Réalisable, inscrit dans le Temps et Ecologique pour vous-même.

Un bilan de compétences porteur de projet / créateur d'entreprise

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous, vous avez les idées et nous, la méthodologie ! Notre bilan de compétences « spécial créateur » est un subtil mélange de validation d'étapes clés, d'innovation, de créativité et de regards d'experts. Il comprend 3 phases incontournables :

PHASE 1 : PRISE DE CONTACT ET PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

- > Se rencontrer, se présenter
- > Analyse de votre demande, vos besoins et échange sur la maturité de votre projet
- > Présentation de la prestation dans sa globalité et des modalités de financement

PHASE 2 : INVESTIGATION

- > Construction de votre projet professionnel et vérification de sa pertinence
- > Elaboration, si besoin, d'une ou plusieurs alternatives
- > Phase qui se déroule en 3 cycles :
 - Un Cycle Exploratoire : Quel porteur de projet suis-je ?
 - Un Cycle d'investigation du projet : passer du rêve à l'idée, et de l'idée à la réalité
 - Un Cycle de validation du projet : je me lance !

PHASE 3 : FINALISATION

- > Entretiens personnalisés et rencontres avec des experts Cime Compétences
- > Recensement des conditions et moyens favorisant la concrétisation de votre projet
- > Prévoir les principales modalités et étapes de votre création / reprise sur l'année en cours
- > Valider, invalider ou reporter la création d'entreprise, ré envisager la piste salariale ou de la reconversion professionnelle
- > Remise d'une synthèse écrite et personnalisée à la fin du bilan de compétences : analyse de votre parcours, vos compétences, vos atouts et vos axes de progrès par rapport à votre projet de création d'entreprise
- > Validation du caractère réaliste et réalisable de votre projet avec mise en avant vos avantages concurrentiels et le plan d'action



Un bilan de compétences porteur de projet / créateur d'entreprise POUR QUI ?

- > Toute personne désirant créer ou reprendre une activité et ayant besoin d'être conforté sur le projet afin d'être accompagné dans la création / reprise



COMMENT FINANCER un bilan de compétences porteur de projet/créateur d'entreprise ?

Le bilan de compétences s'effectue à votre initiative ou à celle de votre employeur.

- > À votre initiative :
À votre initiative : Cime Compétences peut vous accompagner sur les démarches à suivre pour financer votre bilan de compétences. Consultez-nous pour un devis gratuit.
- > À l'initiative de votre employeur :
Votre entreprise peut financer votre bilan de compétences sur son plan de formation. Cime Compétences est un centre de bilan agréé par de nombreux organismes de financement. Nous sommes reconnu et agréé par la plupart des OPCO.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

- > Nos agences sont accessibles par tous et notamment aux personnes en situation de handicap



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Remise d'un document de synthèse

LES + DE CIME COMPÉTENCES

- > Un accompagnement personnalisé (horaires, moyens...) composé uniquement d'entretiens individuels avec un ou plusieurs consultants-experts.
- > Des rencontres avec des spécialistes dans les domaines incontournables de la création / reprise d'entreprise
- > 1 certification qualité AFNOR et 1label RSE

